



FACILITATEUR DE BASKET

HEBDO

BUREAU

DIRECTEUR

Assemblée Générale Extraordinaire

PV du 22 juin 2018 - Schiltigheim

Ouverture de l'Assemblée par le Président

Le Président Denis OEHLER ouvre la séance en donnant l'objet de cette Assemblée Générale Extraordinaire, à savoir l'approbation des statuts du Comité Départemental de Basket-ball du Bas Rhin avec une résolution spéciale prévoyant que, par exception, les dispositions relatives à la composition et la désignation du Comité Directeur n'entreront en vigueur qu'en 2020 au moment du renouvellement des instances dirigeantes.

Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs

Après avoir rappelé les dispositions statutaires, Eric KOBLER, Président de la Commission de Vérification des Pouvoirs, a pu déclarer valables les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 juin 2018 au vu des chiffres ci-dessous :

- Les membres représentent : 15 289 voix
- Avec une présence de : 14 563 voix
- Le quorum exigible : 10 193 voix étant atteint

les conditions requises sont réunies pour délibérer.

Nouveaux Statuts du Comité Départemental de Basket-ball du Bas-Rhin

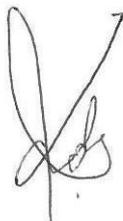
Après avoir rappelé le contexte, les principales modifications et la procédure d'adoption, le secrétaire général, Eric KOBLER, propose de voter les dispositions suivantes :

- Approbation des statuts du Comité Départemental de Basket-ball du Bas Rhin

- Résolution spéciale prévoyant que, par exception, les dispositions relatives à la composition et la désignation du Comité Directeur n'entreront en vigueur qu'en 2020 au moment du renouvellement des instances dirigeantes.

Ces dispositions sont votées à l'unanimité.

Le Secrétaire Général,
Eric KOBLER



Le Président,
Denis OEHLER

